

# Fonds européens

Les programmes européens 2014-2020, qui mettent en œuvre la politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne, ont pour objet la création d'emplois, la compétitivité des entreprises, la croissance économique, le développement durable et la réduction des disparités économiques, sociales et territoriales qui continuent d'exister entre les régions d'Europe.

## Les fonds structurels en Bourgogne

La Région est autorité de gestion du FEADER (*Fonds européen agricole pour le développement rural*), du FEDER (*Fonds européen de développement régional*) et d'une partie du FSE (*Fonds social européen*), l'autre partie relevant de l'État.

### Programme de développement rural (FEADER)

**Priorité 1**

favoriser le transfert de connaissances et l'innovation dans les secteurs de l'agriculture et de la foresterie, ainsi que dans les zones rurales

**Priorité 2**

améliorer la compétitivité de tous les types d'agriculture et renforcer la viabilité des exploitations agricoles

**Priorité 3**

promouvoir l'organisation de la chaîne alimentaire et la gestion des risques dans le secteur de l'agriculture

**Priorité 4**

restaurer, préserver et renforcer les écosystèmes tributaires de l'agriculture et de la foresterie

**Priorité 5**

promouvoir la juste utilisation des ressources et soutenir la transition vers une économie à faibles émissions de CO2

**Priorité 6**

promouvoir le développement des territoires ruraux (*tourisme, transition énergétique, habitat, service à la population*)

### Programme opérationnel FEDER-FSE

#### Axe 1 : pour une croissance intelligente

- > Recherche
- > Création/reprise d'entreprises et dynamiques entrepreneuriales

- › Compétitivité des PME

## **Axe 2 : pour une société numérique**

- › THD
- › Usages numériques

## **Axe 3 : pour une croissance durable**

- › Énergies renouvelables
- › Consommation énergétique des bâtiments
- › Transports en commun, déplacements doux

## **Axe 4 : pour une biodiversité durable**

- › Trames verte et bleue

## **Axe 5 : pour un développement urbain durable**

- › Consommation énergétique des bâtiments urbains
- › Environnement et attractivité des villes
- › Conversion des friches industrielles, militaires et hospitalières et implantation de nouvelles activités économiques

## **Axe 6 : pour la formation tout au long de la vie**

- › Apprentissage
- › Formation des demandeurs d'emploi
- › Orientation

# **Programme opérationnel national (PON) FSE**

**Axe 1 :**  
**accompagner vers l'emploi, soutenir  
les mobilités professionnelles et  
développer l'entrepreneuriat**

**Axe 2 :**  
**anticiper les mutations économiques  
et sécuriser les parcours  
professionnels**

**Axe 3 :**  
**lutter contre la pauvreté et promouvoir  
l'inclusion**

- › accompagnement personnalisé à la recherche d'emploi,
  - › accompagnement personnalisé à la création et la reprise d'activité et accompagnement post-crédation,
  - › renforcement et mutualisation des pratiques d'accompagnement des créateurs et repreneurs,
  - › expérimentation de nouveaux types de services,
  - › actions de prévention du décrochage scolaire.
- 
- › Gestion des emplois et des compétences,
  - › mobilisation des employeurs sur l'égalité salariale hommes-femmes,
  - › formation des actifs, en particulier les moins qualifiés, les femmes et les seniors,
  - › action de redynamisation et soutien des territoires touchés par les restructurations,
  - › action de gestion des âges en entreprise.
- 
- › Mise en œuvre de parcours individualisés vers l'emploi dans une approche globale de la personne et amélioration de l'ingénierie de parcours,
  - › mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion,
  - › action de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'ESS.

## La Saône-et-Loire, concernée par trois programmes opérationnels FEDER interrégionaux

› Le programme opérationnel plurirégional (POP) Rhône-Saône,

<https://www.saoneetloire71.fr/le-departement-agit-pour-vous/solidarites/fonds-europeens>

- > le programme opérationnel interrégional (POI) Bassin de la Loire,
- > le programme opérationnel interrégional (POI) Massif Central.

**En savoir plus**



Département  
de Saône-et-Loire

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.  
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser